L'INFO Municipale Labelle

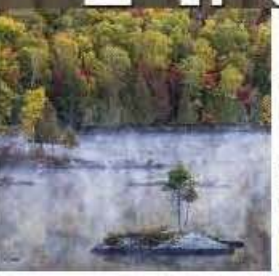

Édition spéciale estivale

Volume 29 - Numéro 6
5 juin 2019

LE MOT DU MAIRE

Un nouvel été, qui nous le souhaitons, sera chaud et ensoleillé, nous permettant de profiter au maximum de notre bel environnement. Bon été à nos résidents permanents, à nos villégiateurs et à nos visiteurs.

Nous vous invitons à profiter des services de la Municipalité que ce soit pour les loisirs, l'urbanisme ou la bibliothèque. En particulier l'été est une excellente saison pour la lecture et la bibliothèque de Labelle est reconnue pour sa qualité ; vous pouvez aussi bénéficier de sa collection de ressources et de livres numériques. Vous pouvez également visiter le musée de la Société d'histoire de la Chute-aux-Iroquois situé au sous-sol de la Maison de la culture Antoine-Malo-Dumontier. Grande nouveauté, Labelle aura son marché à la gare, dans le parc des cheminots, ouvert tous les dimanches de 9h à 13h à compter du 30 juin jusqu' au 8 septembre.

Cet été, les festivités de la Fête nationale se dérouleront le 22 juin, journée familiale avec spectacle au dôme en soirée, artiste invité Robert Dethier et son groupe de percussions. Un autre spectacle gratuit aura lieu le 10 juillet dans le cadre du Festival international des Hautes-Laurentides. Alexandre Da Costa et son groupe rock interpréteront de la musique classique au goût du jour, un spectacle qui promet d'être haut en couleur. Le 13 juillet, c'est Brigitte Boisjoli qui offrira son spectacle « Signé Plamondon » au dôme de Labelle, billets en vente en quantités limitées au bureau d'accueil touristique, à la bibliothèque Lancia-Monette et à la réception de l'hôtel de ville. Par ailleurs, le Duathlon organisé au lac Labelle se déroulera le 3 août prochain.

Vous pouvez prendre connaissance des activités qui vous sont offertes en visitant notre bureau d'accueil touristique. Visitez également notre page Facebook, notre site internet et faites la lecture de notre Info municipale.

La collecte des matières organiques a débuté à l'automne. Ces matières sont traitées par le site de compostage du Complexe environnemental de La Rouge. Le retour de la patrouille verte permettra d'améliorer la qualité du contenu de nos bacs bruns et contribuera à sensibiliser à l'importance de cette collecte qui contribue à valoriser les matières organiques et à réduire l'enfouissement et son impact sur l'environnement. Le déjeuner du maire 2018 a été également une occasion de nous sensibiliser puisqu'il a été écoresponsable avec un objectif zéro déchet; l'expérience sera renouvelée en novembre 2019, bienvenue à tous!

Un projet pour 2020, la patrouille bleue! La Municipalité a l'intention, possiblement avec la collaboration d'autres municipalités, de mettre en place une patrouille dédiée à un meilleur contrôle des vignettes obligatoires pour les bateaux et au respect de la réglementation de la Municipalité sur les plans d'eau notamment en regard du lavage obligatoire des bateaux.

Suite à une pétition signée par plus de 300 personnes ainsi qu'à plusieurs demandes individuelles demandant le contrôle des insectes piqueurs, la Municipalité a procédé à une consultation auprès de tous les contribuables. Le conseil respecte les résultats de cette consultation faite en novembre 2018. Des contribuables ayant répondu à la consultation, 57 % se sont dits favorables au contrôle biologique des insectes piqueurs. Vous trouverez des informations pertinentes sur le site de la Municipalité.

L'hiver a été très enneigé et le printemps difficile avec la fonte des neiges et les pluies importantes qui n'ont pas épargné nos chemins. Nos employés municipaux ont su relever avec brio, le défi du déneigement et de la réparation de nos chemins. Avec les changements climatiques, nous pouvons nous attendre à des épisodes de pluie abondante susceptible d'amener de nouveaux défis dans la gestion de nos chemins.

La santé financière de la Municipalité se porte bien comme le reflète le rapport financier annuel de la municipalité présenté par notre vérificateur externe, Daniel Tétreault, CPA, et déposé à la séance du conseil du 15 avril dernier. Le rapport financier a été produit sans aucune réserve. Il indique que la municipalité a dégagé un surplus permettant de réserver les montants suivants : 400 000 $ pour les infrastructures (chemins et bâtiments), 200 000 $ pour les imprévus et 100 000 $ pour le développement économique.

Notre taux d'endettement est bien contrôlé et inférieur à la moyenne des autres municipalités. Nous pouvons donc vous confirmer que la Municipalité de Labelle est en excellente position financière.

L'entente avec le Parc national du Mont-Tremblant devrait être renouvelée. Nous vous tiendrons informé sur notre site internet et sur notre page Facebook.

La réalisation du projet d'internet haute vitesse par fibre optique desservant le lac Labelle et des secteurs à l'ouest de la route 117 fournira non seulement le service internet, mais également des services de téléphonie et de télévision. Le déploiement du projet par Télé-Fibre La Minerve est en cour de réalisation et déjà on prévoit le branchement des premiers abonnés. L'organisme devrait vous aviser lorsque le déploiement se fera dans votre secteur, ce qui pourrait cependant prendre quelques mois selon le secteur desservi.

N'hésitez pas à nous contacter à la Municipalité pour toute question ou préoccupation.
Je vous souhaite de profiter d'un bel été dans cet environnement magnifique.

Robert Bergeron, maire

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Robert Bergeron

- Maire;
- Membre du Conseil des maires de la MRC;
- Président du Transport adapté et collectif des Laurentides;
- Membre du Comité de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) des Laurentides;
- Membre d'office sur tous les comités et commissions de la Municipalité;
- Représentant de la MRC des Laurentides au conseil d'administration de TRICENTRIS;
- Responsable du dossier d'Internet haute-vitesse;
- Président de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR);
- Membre de la Société de protection du bassin versant de la rivière Maskinongé (PROMA).

Yvan Guindon

- Responsable du Comité des finances;
- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Responsable du dossier de la protection de l'environnement;
- Responsable du Comité de développement économique;
- Membre du Conseil d'administration de l'organisation des bassins versants (OBV) des rivières Rouge-Petite-nation et Saumon et membre de l'OBV Rivière-Rouge-Nord;
- Membre-substitut de la Société de protection du bassin versant de la rivière Maskinongé (PROMA);
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité de retraite.

Réjean Nantel

- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Responsable du Comité de développement économique;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Chambre de commerce de Labelle.

Patrice Charette

- Conseiller responsable du Service des travaux publics et de la voirie;
- Conseiller délégué à l'Office municipal d'habitation;
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité de la gare;
- Comité de la sécurité publique et incendie incluant la Sûreté du Québec;
- Représentant de la Municipalité au Conseil d'administration du Manoir Labellois.

Gaétan Marier

- Conseiller responsable des loisirs, du tourisme et de la culture;
- Membre du Comité de développement économique;
- Représentant substitut auprès du Comité des loisirs;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Maison des jeunes;
- Responsable des questions familiales ou des aînés et représentant auprès de Carrefour action municipale et famille;
- Conseiller de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des ainés;
- Conseiller sur le comité d'horticulture et de l'embellissement;
- Membre de la Commission des ressources humaines.

Louise Gaudreau

- Représentante de la Municipalité auprès de Réseau-Biblio des Laurentides;
- Conseillère attitrée aux loisirs, au tourisme et à la culture;
- Conseillère sur le dossier concernant la protection de l'environnement;
- Conseillère responsable de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des ainés;
- Conseillère responsable du Comité d'horticulture et de l''embellissement;
- Représentante de la Municipalité auprès du Comité des loisirs;
- Représentante substitut de la Municipalité auprès de la Maison des jeunes;
- Représentante substitut de la Municipalité au Conseil d'administration du Manoir Labellois;
- Membre de la Commission des ressources humaines.

Michel Lefebvre

- Conseiller responsable du dossier de la sécurité publique et du Service de sécurité incendie;
- Conseiller responsable de la Commission des ressources humaines;
- Conseiller responsable du Comité consultatif d'urbanisme et des dossiers d'urbanisme;
- Membre du Comité Village-Relais;
- Membre du Comité des finances.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MAI 2019

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 mai 2019.

Appels d'offres et contrats

Le conseil a autorisé la directrice générale à aller en appel d'offres pour les services d'ingénierie complets pour la mise aux normes du barrage du lac Labelle.

Administration, finances et ressources humaines

Diverses embauches ont été autorisées. Monsieur Charles-Étienne Sigouin à titre de responsable adjoint du service de l'urbanisme remplaçant pour une période de 12 à 15 mois. Mesdames Joannie Labelle, à titre d'assistante-coordonnatrice, Audrey Sarrazin, à titre d'animatrice spécialisée et madame Alice Bruneau, à tire d'animatrice spécialisée (1 pour 1), Maryjane Séguin, Marie L'Heureux, Marilou Desormeaux, Andrey-Ann Miron, Cloé Lemelin, Laurence Charest, Maya Bélisle, Marie-Jade Mayer et Lilianne Therrien à titre d'animatrices au camp de jour et messieurs Jacob Charbonneau et Antoine Ratthé, à titre d'aide animateur pour l'été 2019.

La Municipalité de Labelle affirme son intention de participer à l'installation d'une borne de recharge rapide pour véhicules électriques.

Le conseil a adopté une procédure pour le traitement des plaintes en matière de contrats publics telle que requis par la loi.

Un fonds de soutien à l'entreprenariat a été créé et la gestion est confiée à la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides.

Un poste de mécanicien et un poste de journalier-chauffeur sera ouvert prochainement.

Travaux publics

Un mandat est octroyé à la compagnie Lignes Maska pour procéder au scellement de fissures dans les chemins municipaux.

Étant donné qu'aucune résidence de Labelle n'est située sur la partie visée de ce chemin, la fermeture d'une partie du chemin Lacoste a été décrétée sur une distance de 2,31 kilomètres.

Urbanisme

Une demande de dérogation mineure a été présentée et il a été résolu :

- D'accepter la demande de dérogation numéro 2019-008 de 1.1 mètre avec la ligne avant pour permettre l'agrandissement du bâtiment principale. Le tout, sur le lot 5224191 situé au 211 chemin du Quai.

La tarification de la vignette de bateau est demeurée inchangée soit à 5 $ pour un utilisateur contribuable à Labelle pour chaque embarcation et de 30 $ pour un utilisateur non-contribuable à Labelle pour chaque embarcation.

Le conseil a autorisé le propriétaire au matricule numéro 0225-20-5254 à effectuer les travaux correctifs afin de sécuriser son bâtiment. Un empiétement de huit pouces sera donc autorisé sur l'emprise du chemin du Lac-Labelle.

Loisirs, culture et tourisme

Le protocole d'entente proposé entre l'Association des propriétaires au lac Labelle et la Municipalité concernant le contrôle des accès à la rampe de mise à l'eau du lac Labelle dans la perspective de la protection de l'environnement des plans d'eau et à contrer la propagation de la myriophylle et autres espèces exotiques a été accepté.

Le conseil a autorisé la tenue d'un barrage routier à la Maison des jeunes de Labelle aux intersections du boulevard Curé-Labelle et de la rue du Pont et ainsi que du chemin Augustin-Lauzon le 19 juillet prochain afin d'amasser des fonds pour les activités des adolescents de Labelle.

Une entente de partenariat d'un an avec Crossroads Tremblant a été conclue pour l'activité Gravel Fondo qui a eu lieu le 26 mai dernier avec une participation financière de la Municipalité de 3 000 $.

Pour le spectacle de Brigitte Boisjoli le 13 juillet, l'entente de partenariat avec le Festival International des Hautes-Laurentides est autorisée.

La conseillère, madame Louise Gaudreau, a été nommée responsable du dossier « Aînés ».

Une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés 2019-2020 sera présentée par madame Nathalie Robson au nom de la Municipalité.

Règlements

Le règlement numéro 2019-309 relatif à la construction d'un garage municpal et un emprunt de 2,5 M $ a été adopté.

Questions

Les questions adressées aux membres du conseil municipal ont porté principalement sur le contrôle des insectes piqueurs.

Le conseil a entendu les différents commentaires et fera le suivi qu'il juge approprié.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire de mai 2019.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu **le lundi 17 juin 2019 à 20 h.**

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5002.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Nicole Bouffard

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Veuillez prendre note que les services municipaux seront fermés pour la Fête nationale le **24 juin** ainsi que pour la Fête du Canada le **1 juillet.**

Le Bureau d'accueil touristique sera ouvert selon l'horaire prévu.

DÉNOMINATION ET EMPLACEMENT DES SALLES MUNICIPALES

Voici un petit rappel des noms ainsi que de l'emplacement des diverses salles municipales.

Salle Wilfrid Machabée:
1, rue du Pont, en-haut de l'hôtel de ville

Club de l'Âge d'Or:
1, rue du Pont, entrée à l'arrière

Salle Valiquette:
7393, boul. du Curé-Labelle,
en-haut de la Maison de la culture
Antoinette-Malo-Dumontier (bibliothèque)

Pavillon des loisirs:
15, rue des Loisirs, à côté du terrain de balle

Gymnase du centre communautaire, piscine et chapelle:
29, rue du Couvent

Dôme:
25, rue des Loisirs, derrière le Pavillon des loisirs

INTERNET HAUTE VITESSE SUR FIBRE OPTIQUE

LA MINERVE ET LE SECTEUR LAC LABELLE

Projet en cours de réalisation

Bulletin d'information – Juin 2019

Évolution des travaux

La firme ***Madysta*** complète les travaux de construction pour les trois premiers secteurs: la ***DORSALE, Lac Chapleau et Lac Désert – Réseau existant.*** L'OFFRE FINALE de service a été postée le 12 avril à plus de 500 propriétaires de ces secteurs. Plus de 140 futurs clients se sont enregistrés avant le 6 mai et bénéficieront d'un gel des tarifs de base pour 2 ans. L'installation des fils de service débutera fin mai début juin. Une fois la conformité du réseau vérifiée et acceptée par TFLM, la prise de rendez-vous débutera pour l'installation des équipements et les mises en service.

Entre temps, les activités de construction se poursuivent pour les autres secteurs au fil de l'obtention des permis. Selon l'avancement des travaux par secteur, les OFFRES FINALES seront expédiées par la poste et par courriel, vous invitant à adhérer à nos services.

Administration

Le site WEB de TFLM est maintenant accessible www.telefibrelaminerve.com en parallèle avec la mise sur pied du ***Service à la clientèle*** de proximité. Il offre toute *l'information bilingue* sur nos produits et services et de multiples renseignements utiles à votre prise de décision.

Place d'affaires

TFLM a maintenant pignon sur rue au cœur de La Minerve. En effet, le ***132 des Fondateurs*** devient notre *Place d'affaires* pour recevoir la clientèle durant les heures normales d'activité, les jours de semaine. Pour nous rejoindre : ***(819) 274-1553 / Sans frais : 1 (833) 274-TFLM (8356).*** Vous pouvez également consulter notre site WEB ou nous faire parvenir vos questions à information@telefibrelaminerve.com

Inscription à notre base de données

À date, plus de ***860*** personnes de la municipalité de La Minerve et du secteur Lac Labelle se sont inscrites. Au bon moment, si ce n'est pas déjà fait, nous vous ferons parvenir ***l'Offre de service*** utile à votre prise de décision pour l'adhésion aux services ***INTERNET HV***, ***Télévision HD*** et ***Téléphonie IP***.

Claude Proulx, ing.
Directeur général
Télé-Fibre La Minerve
dg@telefibrelaminerve.com

Merci aux participants de la journée du grand ménage du printemps

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à la journée du grand ménage du printemps qui s'est tenue le 4 mai dernier. Comme chaque année, vous vous êtes présenté nombreux pour ramasser les déchets sur les bords des rues et dans les parcs. Grâce à vous, l'ensemble des citoyens de Labelle profite d'un environnement agréable et qui nous permet d'apprécier encore plus la beauté du village.

En espérant vous voir plus nombreux l'année prochaine. Merci!

Il est à noter que tous les citoyens de Labelle utilisant une embarcation à moteur pour se balader sur un lac pour un séjour de plus d'une journée doivent obtenir une vignette au coût de 5$. Pour ce qui est des non-résidents, le coût est de 30$. Il est possible de se procurer une vignette à l'un de ces trois endroits :

- L'Hôtel de ville
- Le bureau touristique
- Le quai du lac Labelle

En tout temps, un certificat de lavage est exigé pour chaque embarcation.
Cette décision s'explique pour assurer un meilleur contrôle des embarcations sur les lacs afin qu'il n'y ait pas de propagation de plantes ou d'espèces aquatiques indésirables comme le myriophylle à épis et empêcher que des propriétaires riverains laissent passer sur leur propriété des touristes et amis pour la mise à l'eau d'une embarcation et ce, sans que celle-ci n'ait été lavée.

L'accès au lac Labelle par le débarcadère est gratuit pour les résidents et contribuables de Labelle. Pour les non-résidents, le coût est de 50$. L'accès aux autres plans d'eau sur le territoire est gratuit pour tous.

STATION DE LAVAGE D'EMBARCATION

Maintenant située au garage municipal, 8565 boul. Curé-Labelle, Labelle.

Le lavage des embarcations est obligatoire avant chaque mise à l'eau sur un des plans d'eau de la Municipalité. Le propriétaire de l'embarcation doit avoir, en tout temps, en sa possession le certificat de lavage attestant ce qui suit : les renseignements sur le détenteur, l'identification et l'immatriculation de l'embarcation, la date et l'heure de l'émission du certificat.

Des frais de 10$ seront demandés. Vous pouvez payer sur place par carte de crédit ou par jeton. Ceux-ci sont disponibles au bureau d'accueil touristique ou dépanneur Sonic.

Prenez note des numéros de téléphones suivants pour joindre le Service des travaux publics

Bureau: 819-681-3371, poste 5010
Urgence voirie: 819-429-9111
Toute autre urgence: 911

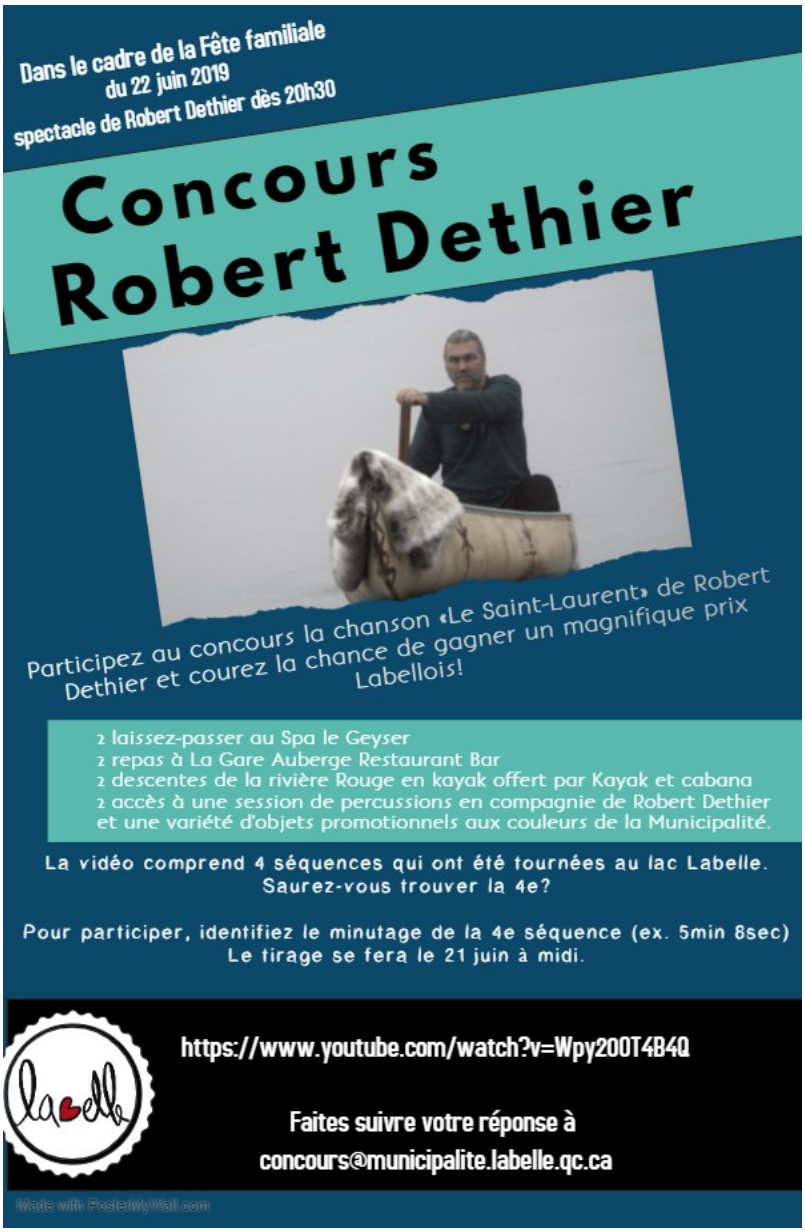

Bibliothèque Lancia-Monette
Nathalie Robson, directrice
819-681-3371, poste 5021
www.mabibliotheque.ca/labelle

Adresse et heures d'ouverture :

7393, boul. Curé-Labelle
819-681-3371, poste 5021
biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Mardi: 13 h à 17 h
18 h 30 à 20 h 30

Mercredi: 12 h 30 à 16 h30

Jeudi: 13 h à 17 h
18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 10 h à 12 h
12 h 30 à 16 h 30

Samedi: 9 h à 12 h 30

Services :

* Prêts de livres et revues;
* Prêts de jeux de société;
* Accès gratuit aux livres et ressources numériques;
* Location de best-sellers ($);
* Impression de documents ($);
* Prêts inter-bibliothèque;
* Accès Internet et Internet sans fil gratuit

Abonnement :
Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Club de lecture de la banque TD : C'est dans ta nature !

À partir du 22 juin, pour les 2 à 12 ans. Un cadeau (selon l'âge) t'attend lors de ton inscription et des prix seront attribués au hasard à la fin de l'été!

Ressources numériques

Les livres et ressources numériques vous intéressent? Demandez votre NIP à la bibliothèque ou en complétant un formulaire sur le site web.

Vous avez accès à un grand nombre de ressources numériques : livres et magazines (français et anglais), accès au magazine Protégez-Vous et à une multitude de cours (langue, informatique, musique, développement personnel ainsi qu'aux ressources en généalogie : Mes Aïeux (service plus) et Généalogie Québec.

Voici quelques nouveautés… format papier, pour tous les goûts! Une nouveauté cette année : il n'y a plus de location de livres, tous nos livres sont gratuits, prêt d'une durée de 3 semaines!

Vous pouvez également emprunter des jeux de société, nous en avons plus de 50 !

POUR NOUS JOINDRE

Hôtel de ville
1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Téléphone : 819-681-3371, **Télécopieur** : 819-686-3820
Courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca **Site internet** : www.municipalite.labelle.qc.ca

PAR SERVICE

CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Robert Bergeron	(5006)

ADMINISTRATION

Direction générale	Claire Coulombe, directrice générale	(5004)
Finances	Nicole Bouffard, dg adjointe	(5002)
Greffe	Geneviève Gaudreau	(5003)
Taxation	Suzie Durand	(5005)
Réception	Danielle Lacasse	(5000)

LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

Loisirs	Paul S. Gervais, directeur	(5009)
Camp de jour	Sarah Marier	(5028)
Bibliothèque	Nathalie Robson, directrice	(5021)
Piscine		(5014)
Société d'histoire	Gilbert Cholette	(5022)
Bureau d'accueil touristique	Suzanne Ally-Grenier	(5040)

SERVICE D'INCENDIE

Daniel De La Chevrotière, directeur	(5023)
Urgence	911

TRAVAUX PUBLICS

Giovanni Fiorio, directeur	(5010)
Nathalie Mayer, secrétaire	(5001)
Télécopieur	(819) 686-1073
Urgence (téléavertisseur)	**(819) 429-9111**

URBANISME

Marc Blaquière, directeur	(5007)
Maryse Trudel, responsable adjointe	(5008)
Nathalie Mayer, secrétaire	(5001)
Martin Ouimet, environnement	(5031)
Charles-Etienne Sigouin, *responsable adjoint*	(5011)

CRÉDIT D'IMPÔT POUR MISE AUX NORMES D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES RÉSIDENTIELLES

Vous pourriez avoir droit au crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles si, entre autres, les conditions suivantes sont remplies :

Vous résidiez au Québec le 31 décembre 2017 (ou le jour où vous avez cessé de résider au Canada en 2017);

Vous ou votre conjoint avez conclu une entente **après le 31 mars 2017, mais avant le 1er avril 2022**, avec un entrepreneur qualifié afin qu'il réalise des travaux portant sur des installations d'assainissement des eaux usées à l'égard d'une habitation admissible (soit, en règle générale, une habitation située au Québec dont vous êtes propriétaire et qui constitue votre lieu principal de résidence ou, à certaines conditions, un chalet dont vous êtes propriétaire).

Calcul du crédit

Le montant du crédit que vous pouvez demander en 2019 pour une habitation admissible est égal à 20 % des dépenses admissibles **payées en 2019, mais après le 31 mars**, qui dépassent 2 500 $. Le crédit d'impôt maximal est de 5 500 $ par habitation admissible.

Pour connaître toutes les conditions donnant droit à ce crédit d'impôt et pour en calculer le montant, remplissez le formulaire *Crédit d'impôt pour mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles* (TP-1029.AE).

Règlements sur la protection des lacs, des cours d'eau et des milieux humides

Cette réglementation touche l'ensemble des propriétaires riverains de tous les lacs, les cours d'eau et les milieux humides.

- La tonte de gazon et d'herbacés, de même que le débroussaillage et la taille d'arbres et d'arbustes ne sont pas autorisés dans la rive ;
- Lors de travaux de stabilisation dans la rive ou en bordure du littoral, l'avis faunique du ministère des Ressources Naturelles et de la Faune est essentiel et une demande de Certificat d'autorisation pourrait être émis ;
- Les travaux dans la rive ou en bordure du littoral nécessitent un certificat d'autorisation et devront être réalisés avec des mesures de mitigations (barrière géotextile, ballots de paille, etc.) afin de minimiser l'apport de sédiments dans les lacs et les cours d'eau ;
- Interdiction de tout agrandissement d'un bâtiment accessoire ou principal, de toute augmentation de la superficie de plancher d'un bâtiment accessoire ou principal, de toute érection de murets, clôtures et murs, de toute nouvelle construction d'un bâtiment accessoire ou principal dans la rive ;
- Reboisement de 10 mètres obligatoire dans la rive avec des espèces de végétaux indigènes ;
- Interdiction de couper les arbres dans la rive sauf pour un accès au lac de 2,4 mètres pour une pente de moins de 30 % et de 1,2 mètre pour une pente de 30% et plus. Le sentier devra avoir un couvert végétal ;
- Interdiction de couper les arbres dans la rive pour les terrains ayant une pente supérieure à 30%;
- L'émondage des arbres en haut de talus à travers l'écran de végétation d'une largeur maximale de 2,4 mètres est possible afin d'y créer une fenêtre. Il est important de laisser en place les arbustes et les arbres de petite taille qui ne nuisent pas à la vue. L'élagage et l'émondage ne permet pas la coupe du tronc de l'arbre ;
- Toutes les nouvelles constructions ainsi que les accès devront être situés à plus de 20 mètres des lacs et cours d'eau et les allées véhiculaires à 30 mètres ;
- Dans le cas des bâtiments implantés dans la rive, il n'y aura pas d'obligation de reboiser sur une bande de 2 mètres au pourtour des bâtiments.
- À titre d'information, la rive est de 10 mètres si la pente est égale ou inférieure à 30% et 15 mètres si la pente est supérieure à 30% avec un talus de 5 mètres et plus. La bande de protection riveraine est toujours calculée horizontalement à partir de la ligne des hautes eaux.

INFORMATION SUR LES DROITS ACQUIS

Plusieurs d'entre vous se retrouvent en situation de droit acquis et ce, de différentes façons tel que la distance au bord des lacs et cours d'eau, les lignes de propriété, au coefficient d'occupation au sol et plus encore les bâtiments et constructions.

Avant tout, un droit acquis est bel et bien un droit reconnu à un usage, une construction ou un terrain dérogatoire existant avant l'entrée en vigueur d'une loi ou d'un règlement qui dorénavant, prohibe ou régit différemment ce type d'usage, de construction, de bâtiment ou de lotissement.

La perte d'un droit acquis sur un bâtiment ou construction, c'est-à-dire, habitation, garage, cabanon, galerie, abri etc. peut être engendrée par une démolition totale en une seule fois ou de façons successives, de ce bâtiment ou de cette construction dérogatoire.

Il est donc primordial d'entretenir et de réparer nos bâtiments et constructions sur droits acquis, afin de garder à travers les années ce bien en très bon état. Il est à noter, que la reconstruction n'est pas toujours possible.

Sachez toutefois, qu'un permis est nécessaire avant le début de vos travaux de réparation, de rénovation et également de démolition.

N'hésitez pas à communiquer avec le service d'urbanisme au poste 5011 pour de plus amples informations à ce sujet.

LES QUAIS

Les beaux et chauds jours de vacances sont enfin arrivés! Rien de mieux que de passer ces journées de repos à se prélasser au bord de l'eau!

Si vous comptez changer ou aménager un nouveau quai, il est important de connaître les démarches à suivre :

* Tout aménagement, changement ou réparation de quai doit avoir obtenu préalablement un **certificat d'autorisation** émis par la Municipalité;
* Un seul quai par propriété est autorisé et doit se localiser à un minimum de 1,2 mètre des lignes de terrain;
* La superficie totale admise est de 40m² (430pi²). **Cependant**, tout quai ayant une superficie entre 20m² (215pi²) et 40m² doit obtenir l'aval du Centre d'Expertise Hydrique du Québec **en plus** du certificat d'autorisation de la Municipalité;
* Seuls les matériaux tels que le bois, le plastique et l'aluminium sont acceptés;
* Pour tout quai à des fins autres que résidentielles, vous devez obtenir l'autorisation du ministère compétent.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez rejoindre le Service de l'urbanisme de la Municipalité de Labelle au (819) 681-3371 au poste 5011 (Charles-Etienne Sigouin).

Nous vous souhaitons un bon été!

SÉANCES DU CONSEIL 2019

Pour l'année 2019, les séances ordinaires du conseil se tiendront à partir de 20h aux dates suivantes à la salle Wilfrid-Machabée:

Lundi 17 juin	Lundi 16 septembre	Lundi 18 novembre
Lundi 15 juillet	Lundi 21 octobre	Lundi 16 décembre
Lundi 19 août		

LE Marché de la Gare DE LABELLE

FAITES LE PLEIN D'ALIMENTS FRAIS POUR LA SEMAINE!

LES DIMANCHES DU 30 JUIN AU 8 SEPTEMBRE / DE 9H À 13H

Légumes, pain, viande, petits fruits, miel...

- Produits de la ferme et des artisans
- Ateliers éducatifs et expositions
- Musée ferroviaire
- Air de jeu et de pique-nique
- Restaurant La Gare

180, RUE DU DÉPÔT

Chambre de Commerce de Labelle

CDE MRC DES LAURENTIDES Corporation de DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Tremblant Express

Journée familiale

22 JUIN 2019

PROGRAMMATION DE LA JOURNÉE!

Vendredi soir, samedi toute la journée	Tournoi de balle donnée
10h à 11h	Démonstration Freesbee canin au terrain de soccer
10h à 20h	Piste BMX
11h à 19h30	Jeux gonflables
12h à 20h	Kart à pédales
12h à 00h	Camion de bouffe de rue
12h30	Théâtre Tortue bleue
13h à 15h	Activité de pêche en piscine
14h30	Théâtre Tortue bleue
14h à 15h30 16h30 à 18h 19h à 20h30	Structure de ballons et maquillaque
22h	Feu de joie

Spectacle de Robert Dethier
20h30 dans le dôme

la belle

Made with PosterMyWall.com

La Municipalité de Labelle vous invite au:

Tournoi de balle donnée

22 et 23 juin 2019

500$ en bourse

1 catégorie mixte

Inscrivez votre équipe gratuitement à Coco au 819-421-0045

la belle

Made with PosterMyWall.com

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 14 juin 2019
Date de parution 3 juillet 2019

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

FONDATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LA RELÈVE

NOTRE ÉVÉNEMENT BÉNÉFICE DU 5 MAI DERNIER A ÉTÉ UN GRAND SUCCÈS, EN GRANDE PARTIE GRÂCE À VOUS
MERCI À NOS PRÉCIEUX COMMANDITAIRES!

MARCHÉ BRUNEAU
COKE J.L. BRISSETTE LTÉE
GENEVIÈVE LAUZON GÂTEAUX
ANDRÉE DAVIAULT
BOUTIQUE MANÈGE CANA-DOO
CRÉATION RACHELLE GODIN
ENTREPRISE F.L. ET FILS
GARAGE GAREAU
GITE L'ACHILÉE-MILLE FEUILLES
LIBRAIRIE CARPEDIEM
NAPA RIVIÈRE-ROUGE
QUINCAILLERIE GAUTHIER
RESTAURANT L'ÉTOILE DE LABELLE
SALOMON TREMBLANT
VIGNOBLE SPIRIT LEONARD
MAXI MONT-TREMBLANT
LA PIZZATÉRIA
RESTAURANT LA BELLE ÉPOQUE
AUBERGE LE NOMADE
COIFFURE LE DOIGTÉ
CROSS FIT
ESTHER STE-MARIE
GARAGE LARAMÉE
HORTIKO
LOUISE GAUDREAU
NAPA TREMBLANT
RACHELLE GODIN
RESTAURANT ST-HUBERT
SCANDINAVE SPA
BLANCHE DE GODEFROY
LA GARE
BOIS ST-CYR
BMR MATÉRIAUX SMB
COOP ST-JOVITE
DAVID VILLENEUVE
EXCAVATION PAIEMENT
KAYAK ET CABANA
KELE
MASSAGE FRANCE
PROXIM
RESTAURANT GYPSY
RONA FORGET
SPA LE GEYSER

Sports d'été 2019
Début le 10 juin 2019
Inscription sur place

Lundis 18h30 @ 19h30
Soccer pour la maternelle, 1ère et 2e année de l'année scolaire 2019-2020 (selon inscription)
Responsable recherché
****si aucun bénévole l'activité n'aura pas lieu**** **Coût: 15$**

Mardis 18h30 @ 19h30
Ateliers Balle-molle pour la maternelle, 1ère et 2e année de l'année scolaire 2019-2020
Responsable: Éric Leduc, Samuel Brisebois et Sébastien Thibault **Coût: 15$**

Mardis 19h30 @ 20h30
Balle-molle pour les 6e année, secondaire 1 et 2 de l'année scolaire 2019-2020
Responsable: Jean-François Tremblay **Coût: 15$**

Mercredis 18h30 @ 19h30
Balle-molle pour les 3e, 4e, 5e année de l'année scolaire 2019-2020
Responsable. Jonathan et Sébastien Thibault et Mathieu Gauthier **Coût: 15$**

Jeudis 18h30 @ 19h30
Cosom pour les 1ère année à secondaire 2 de l'année scolaire 2019-2020
Responsable: Nancy Laramée et Pascal Boudrias **Coût: 15$**
** Casque avec grille, espadrille obligatoire**

Vendredis 18h30 @ 19h30
Soccer pour les 3e, 4e, 5e année de l'année scolaire 2019-2020
Responsable: Raphael Limet **Coût: 15$**

Les activités auront lieu si un responsable bénévole est trouvé pour chacune d'elles, ainsi qu'un nombre suffisant de participants.

Tournoi de golf
Vendredi le 14 juin 2019

Le comité du golf est déjà au travail pour l'organisation de la 7e édition du tournoi de golf qui aura lieu au Club de golf de Nominingue le vendredi 14 juin 2019.

De plus amples détails suivront sous peu.
Réservez déjà cette date à votre agenda
car on espère vous voir en grand nombre.
N'hésitez pas à communiquer avec Lucie Bergeron, coordonnatrice au 819 717-3582
Courriel : info@cclabelle.com www.cclabelle.com

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Du 26 avril au 16 juin :
Dimanche à mardi de 9 h à 17 h
Mercredi et jeudi FERMÉ
Vendredi et samedi de 9 h à 17 h

Du 17 juin au 2 septembre :
Dimanche au jeudi de 9 h à 17 h
Vendredi et samedi de 9 h à 19 h

Du 3 septembre au 19 novembre :
Dimanche à mardi de 9 h à 17 h
Mercredi et jeudi FERMÉ
Vendredi et samedi de 9 h à 17 h

La Chambre de commerce de Labelle est heureuse de souhaiter la bienvenue à Madame Solange Léonard de Labelle & L'argousier parmi ses nouveaux membres. Madame Solange Léonard et Monsieur Gilles Labelle sont les propriétaires de Labelle & L'argousier depuis 2013. Cette entreprise agricole, située sur le territoire de Labelle, est renommée et certifiée biologique par Écocert Canada. L'entreprise possède 2 000 plants. La période de récolte est particulièrement en août et septembre.

Exceptionnellement riche en vitamine C et en divers composés protecteurs, l'argousier permet de réduire le risque de maladies cardiovasculaires, d'infections et de certains cancers.

Vous pouvez vous procurer une variété de produits (gelée, coulis, confiture, caramel et chocolat) en tout temps directement au 330, Montée des Paysans ou en téléphonant au 819 686-1910.
Les produits sont également en vente au Marché et bistro fermiers aux petits oignons à Tremblant.
Labelle & L'argousier sera un des producteurs agricoles au Marché de La Gare à Labelle dès le 29 juin.

Adresse courriel : labelleetlargousier@gmailcom Site internet : labelleetlargousier.com
On se donne RDV le dimanche 30 juin au Marché d'été de la Gare à Labelle

N'hésitez pas à communiquer avec Lucie Bergeron, coordonnatrice au 819 717-3582
Courriel : info@cclabelle.com www.cclabelle.com

K9 FRISBEE TOSS & FETCH

Jouez avec votre chien!

Frisbee dans les Laurentides

K9 FRISBEE SUMMER 2019 — TOSS & FETCH LEAGUE — CANIS MAGNUS

Quand
10 juin – 8 juillet 2019
Les lundis de 18h30 – 20h30
5 semaines, 1 fois/semaine

Où
Labelle
1 5 Rue Des Loisirs, Labelle, QC J0T 1H0
Sur le terrain de baseball

FRISBEE CANIN LAURENTIDES

INSCRIPTION
25$ pour 5 semaines
frisbeecanin.com
cara@frisbeecanin.com

BIENVENUE À TOUS
Pour tous les niveaux et toute la famille!

Trouvez-nous sur Facebook!

WWW.FACEBOOK.COM/LAURENTIANFRISBEEDOGS/EVENTS

UpDog CHALLENGE
en couleurs

QUAND?
28 & 29 Septembre 2019
9h00-17h00

OÙ?
Labelle, QC
1 5 rue Des Loisirs, Labelle, QC J0T 1H0

FRISBEE CANIN LAURENTIDES

cara@frisbeecanin.com
www.facebook.com/laurentianfrisbeedogs/events

OUVERT À TOUS LES AGES!
Aucune expérience nécessaire

Règles expliquées avant chaque jeux

BILLETS
Entrée GRATUIT
Spectateurs Bienvenue

$15/jeux pour adultes
$10/jeux pour enfants
Podium pour chaque jeux

Pré-inscription obligatoire

SUR PLACE
Frisbees à vendre
Compétition amicale
Prix de présences

LA NATIVITÉ-DE-MARIE DE LABELLE

Des nouvelles de votre paroisse

Le 14 avril dernier nous avons accueilli la Chorale Harmonie de la Vallée de la Rouge avec ses 50 choristes et musiciens pour leur spectacle intitulé « Ma vallée » qui fut un vif succès. Nous tenons à remercier particulièrement nos commanditaires : Salon de coiffure Le Profil, Plombier G. Létourneau, Salon funéraire Guay, Restaurant La belle époque ainsi que Pharmacie Pascal Cormier pour leur contribution.

En outre, dans le cadre de sa campagne de levée de fonds, notre paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge vous offre des billets de tirage vous donnant la possibilité de gagner une voiture de 25 000 $ ou 20 000$ en argent ainsi que 5 autres prix attrayants. Les billets sont maintenant en vente notamment auprès de Claudette Brousseau et des autres membres de l'équipe de Labelle. Le coût des billets est de 20$ ou 100 $ pour un livret de 5 billets. Tirage le 13 octobre 2019

Par ailleurs nous souhaitons la bienvenue aux paroissiens et paroissiennes, villégiateurs et visiteurs pour la messe dominicale qui a lieu tous les dimanches à 9 h 30 à la chapelle du centre communautaire situé au 25, rue du Couvent.

Pour toute information, service, ou billet vous pouvez joindre Claudette Brousseau, secrétaire de la paroisse à Labelle au 819-686-2023 ou au 819-686-2265 ou Christiane Cholette au 819-686-2235.

COMPTOIR D'ENTRAIDE

50% de rabais

du 10 au 14 juin 2019

Toute notre marchandise de la friperie et de la boutique ***réduit à demi prix.*** *Vêtements, souliers, sacs à main, manteaux, accessoires pour la maison, jouets, livres,* ***décorations pour la maison - musique , vaisselle et autres articles de sport - de vélos - des patins à roues alignées et bien d'autres choses.***

Venez nous voir nous sommes toujours au 127 du Collège, Labelle du lundi au vendredi de 9h à 16h .

****

PENDANT LE MOIS
DE JUIN
tOUS LES LIVRES SONT À
50 % DE RABAIS.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Bonjour à tous(tes),

Félicitations à Rollande Paquette, Francine Patry et Armande Désormeaux pour leur nomination à la dernière élection. Nous fermons pour la période estivale. Bonnes vacances à tous(tes). De retour en septembre.

Pour information: Francine Patry 819-686-2667

CERCLE DE FERMIÈRES DE LABELLE

Bonjour à toutes,

L'assemblée générale annuelle se tiendra le 12 juin prochain à compter de 17h, à la Salle Wilfrid-Machabée, suivi d'un souper buffet froid (20$) réservation requise au plus tard le 5 juin, remise des prix , Encan OLO. Le coût de la carte de membre est de 31 $ disponible jusqu'au 30 juin 2019.

Pour information: Francine Patry 819-686-2667

INFO MUNICIPALE

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver plusieurs informations sur le site Internet de la Municipalité, dont l'Info municipale au www.municipalite.labelle.qc.ca. Nous vous offrons également la possibilité de le recevoir par **courriel.** Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : info@municipalite.labelle.qc.ca.

CRÉDITS PHOTOS: **ALLEN MCEACHERN** - *PHOTOGRAPHE COMMERCIAL*

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Juin	**10**		Début des activités sportives	Comité des loisirs	
Juin	**10**		«K9 FrisbeeToss et Fetch»	Frisbee canin Laurentides	Sur le terrain de baseball
Juin	**12**	**17h**	Assemblée générale annuelle	Cercle de Fermières	Salle Wilfrid-Machabée
Juin	**14**		Tournoi de golf	Chambre de commerce de Labelle	Club de golf de Nominingue
Juin	**17**	**20h**	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Juin	**22**		Journée familiale	Municipalité de Labelle	Parc du centenaire et dôme
Juin	**22**		Début du club de lecture banque TD	Municipalité de Labelle	Bibliothèque Lancia-Monette
Juin	**22-23**		Tournoi de balle molle		
Juin	**24**		Fermeture des services municipaux Fête nationale	Municipalité de Labelle	
Juin	**30**		Début du marché de la gare		180, rue du Dépôt
Juillet	**01**		Fermeture des services municipaux	Municipalité de Labelle	

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Tél.: **819 681-3371** • Téléc.: **819 686-3820**
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE: COPYRIGHT 2016, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.